

VIE MUNICIPALE

Secrétariat de Mairie

Le secrétariat est fermé au public le samedi matin en juillet et août.

Flash'info

Il n'y aura pas de flash'info en août. Le prochain bulletin paraîtra le jeudi 9 septembre.

Recensement de la population

Naissance

Le 11 juin Ethan au foyer de Leroux Jérémy et Provost Solenn – 6 La Croix de Bel Air.

Mariages

Le 12 juin – Yannick Tricoire et Stéphanie Retourné – La Loitière.

Le 19 juin – Régis Mainguy et Emmanuelle Crespin – 6 La Cochonnière.

Le 26 juin – Dylan Riou et Pauline Gouleau – route de Nantes.
Le 03 juillet – Freddy Chauviray et Lucie Moreau – Champtocé-sur-Loire.

Décès

Le 21 juin – Jeanne Poilane – 85 ans - 18 La Galardière.

Sondage piscine Champtoceaux

La commune d'Orée-d'Anjou lance une démarche de consultation sur la piscine municipale. 

Horaires, activités, équipements ... vous pouvez donner votre avis et vos idées pour contribuer à l'évolution de cet équipement municipal et permettre à la future piscine de répondre au mieux à vos attentes et vos envies.

Pour cela, rien de plus simple, il vous suffit de compléter le questionnaire, directement en ligne, sur le site internet d'Orée-d'Anjou, dans les actualités :

<https://www.oreedanjou.fr/piscine-municipale-votre-avis-nous-interesse/>

Prévention des conséquences d'une canicule

Dans chaque département, il a été mis en place le « plan vermeil » en faveur des personnes âgées ou handicapées isolées pour la prévention des conséquences sanitaires d'une nouvelle canicule. Le principe de ce plan est la constitution par les maires d'un recensement des personnes âgées et des personnes handicapées fragiles ou isolées, résidant dans notre commune. Ce fichier est établi à partir d'une demande volontaire des personnes concernées ou à la demande de personnes de leur entourage, à condition que les intéressés aient manifesté leur accord.

Si ce problème vous concerne, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie ☎ 02 40 98 72 13 ou aux heures d'ouverture au public : lundi et jeudi de 14h à 17h, les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h15.

Bruits de voisinage

Extrait de l'arrêté Préfectoral du 12/04/2018. Activités à caractère privé. Article 16: les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareil susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30 et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



ADRESSE :

Mairie déléguée de Landemont
16 place de l'Eglise
Landemont
49270 ORÉE-D'ANJOU

CONTACT :

Tél : 02 40 98 72 13
E-mail : landemont@oreedanjou.fr
www.oreedanjou.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi et jeudi : 14h- 17h
Mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h15
Samedi : 9h- 12h (Fermé en juillet et août)

Astreinte – Orée-d'Anjou

Faisant suite aux élections municipales, les nouveaux élus d'Orée-d'Anjou ont fait le choix de créer un service d'astreinte de nuit mais également de week-end pour les agents municipaux et les 22 élus de l'exécutif.

Cette astreinte a pour but d'intervenir sur différentes problématiques techniques et de sécurité.

Dans ce cadre, si vous constatez un animal en divagation mais aussi des dégradations sur le domaine ou les bâtiments publiques, vous aurez la possibilité de prendre contact avec l'élu d'astreinte en composant le 07 50 54 85 04 en dehors des heures d'ouverture des services de la collectivité.

Il vous est possible de trouver ce même numéro sur les portes de chaque mairie déléguée.

Ce service de proximité n'a bien évidemment pas vocation à se substituer aux services de la gendarmerie. Il vous faut donc continuer de composer le 17 dès que cela sera nécessaire.

Conseil municipal junior

Les jeunes associés aux décisions communales

Le CMJ a pour but d'initier les jeunes à la vie politique, à la citoyenneté, à la démocratie, aux échanges et aux droits et devoirs de chacun, en les amenant donc à la réflexion, à la concertation et au dialogue. Il sert également à mettre en œuvre des projets proposés par les jeunes d'une commune.

A Orée-d'Anjou, le CMJ sera organisé en 3 pôles, regroupant 2 à 4 communes déléguées, soit une vingtaine d'enfants sur chaque pôle.

Pôle 1 : La Varenne / Champtoceaux – 20 enfants

Pôle 2 : Bouzillé / Liré / Drain – 16 enfants

Pôle 3 : Landemont / Saint-Laurent-des-Autels / Saint-Sauveur-de-Landemont / Saint-Christophe-la-Couperie – 21 enfants.

Seuls les élèves de CM1 et CM2, habitant Orée-d'Anjou, pourront voter mais aussi se présenter en tant que candidat, les jeunes conseillers étant élus pour 2 ans.

Des commissions seront organisées sur chaque pôle 1 fois par mois, les samedis matin, pour permettre aux jeunes de travailler et faire des propositions sur des projets portant sur des thématiques qu'ils auront eux-mêmes choisi d'aborder (ex : culture, loisirs, solidarité, cadre de vie, sport...).

Une réunion, en présence de l'ensemble des jeunes élus des 3 pôles, sera également organisée, 1 fois par an et présidée par Madame le Maire, pour aborder l'ensemble des projets mis en œuvre durant l'année.

Un temps de présentation sera organisé dans les classes concernées, à la rentrée scolaire, pour expliquer le fonctionnement de cette instance ainsi que les modalités du scrutin. Le dépôt des candidatures s'effectuera du 20 au 30 septembre et l'élection aura lieu, quant à elle, du 18 au 22 octobre dans les mairies déléguées.

VIE ASSOCIATIVE

Bibliothèque « Au fil des pages »

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le week-end du 15 août prochain. Horaires d'ouverture à partir du 10 juillet, le mardi de 17h30 à 18h30, le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30 et le dimanche de 10h30 à 12h. A partir du 10 juillet prochain le tarif de l'adhésion passera de 20€ à 16€ par famille. N'hésitez pas à venir découvrir les nouveautés du mois.



VIE LOCALE

Boulangerie Le Sebillon

En raison des congés d'été le magasin sera fermé du 26 juillet au 17 août inclus. Suite à une pénurie de personnel, le distributeur ne pourra pas fonctionner.

Pharmacie Brunacci

Cessation d'activité le 30 juin. Mme Brunacci remercie tous ses clients de leur fidélité tout au long de ces nombreuses années d'exercices.

Vous avez libre choix de votre officine.

Mr Priouzeau, pharmacien à St-Laurent-des-Autels attend un agrément de l'agence régionale de santé pour ouvrir une antenne à la pharmacie de Landemont, afin de continuer des soins de proximité.

Instant Coiffure

Instant coiffure fait une pause du 8 au 23 août inclus.

Le temps d'une Peau'Z

L'institut de beauté sera fermé du 7 au 23 août inclus.

Viveco

Congés annuels du mardi 17 au samedi 28 août. Pendant cette période le magasin sera ouvert uniquement le matin.

A partir du 8 juillet, le magasin sera fermé tous les jeudis après-midi jusqu'au 12 août inclus.

Garages des Rosiers

Le garage et la station seront fermés du samedi 31 juillet au 15 août, ainsi que les samedis 21 et 28 août.

Orée'Sto

Le restaurant sera fermé du 31 juillet au 22 août, reprise le lundi 23 août.

Garages Brisset

Le Garage sera fermé du samedi 31 juillet au samedi 14 août inclus.

